



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 20/04/2026

Les taux des crédits en Martinique au 4^e trimestre 2025 : **La tendance reste à la baisse sur un an**

Pour les entreprises, des taux globalement en baisse, sur le trimestre et sur l'année

Conformément à la détente des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) depuis mi 2024, le recul des taux des crédits à la clientèle des entreprises se poursuit en Martinique en fin d'année. Le taux moyen des crédits à l'équipement s'établit à 3,94 %, soit -90 points de base (pdb) sur un an. La baisse du taux moyen est très faible sur le trimestre (-3 pdb), mais la contraction plus marquée de la médiane (-15 pdb) témoigne de la tendance à l'assouplissement des conditions d'octroi. Le taux moyen des crédits de trésorerie échéancée, qui avait augmenté au mois d'avril, fléchit depuis deux trimestres. Il s'élève à 2,88 %, et affiche ainsi un recul notable sur le trimestre, mais très modéré sur un an (respectivement -66 pdb et -8 pdb). Le taux moyen des découverts reste très fluctuant. Il repart à la baisse, après la hausse constatée au troisième trimestre et s'établit à 3,69 %.

Pour les ménages, des taux en légère hausse sur le trimestre, mais en repli sur un an (hormis sur les découverts)

Le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation augmente à 5,92 %, soit +12 pdb sur le trimestre. Il demeure néanmoins inférieur au taux moyen constaté en France entière, comme à ceux pratiqués dans les autres DOM. Sur un an, la tendance reste à la baisse (-22 pdb). Le taux moyen des crédits à l'habitat demeure quasiment stable sur le trimestre (+1 pdb) et s'établit à 3,19 %. Il reste proche du taux moyen observé en France entière (écart de +20 pdb). Sur un an, le taux moyen a fléchi de 53 pdb. Enfin, le taux moyen des découverts croît à 9,63 % (+13 pdb sur le trimestre et +42 pdb sur un an).

Retrouvez les publications sur le site internet :

- [Taux des crédits aux particuliers au 4^e trimestre 2025](#)
- [Taux des crédits aux entreprises au 4^e trimestre 2025](#)

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse Adrien BOILEAU - tél : 05 96 59 44 14, agence-martinique@iedom.fr